

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

JEUDI 19 FÉVRIER 2026
9 H 00 ACCUEIL – 9 H 30 DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE
Parc Omega – Salle du restaurant
399 Route 323 Nord, Montebello, J0V1L0

Saint-Eustache, le 9 février 2026

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains Outaouais-Laurentides et celle des producteurs de grains visés par le plan conjoint le jeudi 19 février 2026 dès 9 h 30 au Parc Omega à Montebello. **Il est impératif de s'inscrire pour avoir accès à l'assemblée générale et celle du plan conjoint. Cette inscription nous permet de valider les listes et vous assurer un repas.**

Nous souhaitons vous inviter à venir rencontrer vos représentants des Producteurs de grains du Québec avec lesquels vous pourrez échanger sur différents sujets qui ont touchés votre année 2025.

Les représentants des Producteurs de grains du Québec, M. Sylvain Pion président des PGQ ainsi que M. Benoit Legault, directeur général des PGQ, présenteront les faits marquants de la dernière année et les enjeux et défis auxquels nous ferons face dans les prochaines années.

Pour confirmer votre participation, veuillez remplir le formulaire d'inscription en ligne en cliquant ici : [Formulaire d'inscription](#).

En participant à votre AGA, vous contribuez aux discussions qui mèneront à l'adoption des principales orientations de votre organisation. Je vous invite donc à profiter de ce rendez-vous annuel très important et à vous joindre à nous à compter de 9 h 30.

Vous trouverez au verso un projet d'ordre du jour. Nous vous attendons en grand nombre.



Guy Sabourin, président

ORDRE DU JOUR

9 h 00	1.	Accueil et inscription
9 h 30	2.	Ouverture de l'assemblée générale annuelle du Syndicat et mot du président
	3.	Adoption des règles de procédures
		Lecture et adoption de l'avis de convocation
		Lecture et adoption de l'ordre du jour
		Lecture et adoption du procès-verbal 2025
		Adoption du rapport des activités du syndicat
		Adoption du rapport financier 2025
		Nomination d'un expert-comptable pour 2026
10 h 15	4.	Présentations de nos invités
10 h 45	5.	Présentation des représentants des Producteurs de grains du Québec
12 h 00		Dîner
13 h 30	7.	Étude des résolutions
13 h 50	8.	Élection des administrateurs du syndicat ¹
14 h 50	9.	Élection des 6 délégués syndicaux pour l'AGA des PGQ
15 h 00	10.	Ajournement de l'assemblée du syndicat et ouverture de l'assemblée de groupe : 10.1 Procédures d'assemblée des PGOL visés par le plan conjoint 10.2 Élections des 11 délégués et 3 substituts à l'AGA du plan conjoint des PGQ 10.3 Fermeture de l'AGA de l'assemblée de groupe et reprise de l'assemblée du syndicat
15 h 20	11.	Divers
15 h 30	12.	Levée de l'assemblée

Le producteur-membre du syndicat ou le producteur visé par le plan conjoint qui prévoit être absent et qui souhaite se présenter comme délégué des PGQ ou du plan conjoint des Producteurs de grains du Québec, doit nous soumettre sa candidature par écrit avant les assemblées à l'adresse courriel suivante : athibodeau@upa.qc.ca

Critères d'admissibilité pour être délégué ou substitut et pour voter :

1. À la réunion du PC, avoir commercialisé du grain selon les données du Plan conjoint au cours des 30 derniers mois.
2. À la réunion du syndicat : en plus de 1, être membre du syndicat.
3. Si des membres désirent être nommés délégués ou administrateurs, mais ne prévoient pas être présents à l'assemblée, ils doivent signaler leur intention par écrit au syndicat.

¹ Postes en élection en 2026

Secteur # 2 – MRC Deux-Montagnes : *Sylvain Leroux*

Secteur # 4 – MRC Mirabel : *Rémi Marchand*

Secteur # 6 – MRC Vallée-Gatineau et Collines de l'Outaouais : *Justin Alary*

Secteur # 8 – MRC Papineau : *Guy Sabourin*